

A BRUXELLES, L'ÉLECTRICITÉ SOLAIRE EST PLUS QU'JAMAIS RENTABLE !

La Région soutient un temps de
retour sur investissement de
maximum 7 ans.



BRUXELLES ENVIRONNEMENT
IBGE - INSTITUT BRUXELLOIS POUR LA GESTION DE L'ENVIRONNEMENT



C'EST RENTABLE !

Grâce au système des certificats verts, la Région bruxelloise soutient un temps de retour sur investissement de maximum 7 ans.

1. RÉDUISEZ LE PRIX DE VOTRE ÉLECTRICITÉ...

Les prix de l'énergie ne cessent d'augmenter. En investissant aujourd'hui dans des panneaux photovoltaïques, votre électricité verte sera moins chère que celle achetée au réseau durant les 25 prochaines années.

2. ...GRÂCE À UNE TECHNOLOGIE DEVENUE ABORDABLE...

Le prix moyen des panneaux photovoltaïques a fortement diminué ces dernières années. L'investissement est devenu abordable.

3. ...BÉNÉFICIAIRE DU SOUTIEN FINANCIER DE LA RÉGION.

La Région bruxelloise octroie des certificats verts pour assurer une rentabilité en 7 ans maximum. L'octroi de certificats verts est garanti pendant 10 ans.

QU'EST-CE QU'UN CERTIFICAT VERT ?

Un certificat vert est une sorte de bon de valeur que vous recevez pour l'électricité produite et que vous revendez au fournisseur d'électricité le plus offrant.

Hélène :

« Grâce à mon installation photovoltaïque de 20 m², j'économiserai près de 10.000 € sur ma facture d'électricité en 25 ans. Je vais aussi récupérer mon investissement de départ (de 6.250€) en à peine 6 ans. Nous avons calculé que notre projet aura une rentabilité comparable à un taux d'intérêt de 6,60%. »

Pour vérifier la rentabilité de votre projet :
le « simulateur financier photovoltaïque » sur
www.bruxelles-renouvelable.be.



C'EST FACILE !

Les panneaux photovoltaïques sont simples à installer et ne nécessitent pas de grands travaux. Ils peuvent être posés sur un toit plat ou en pente et peuvent durer plus de 25 ans.

N'hésitez plus, demandez des offres à plusieurs installateurs et comparez les points suivants :

- Le prix exprimé en euros par kWc (€/kWc) le plus faible
- La production électrique exprimée en kWh par kWc (kWh/kWc) la plus élevée
- L'ombrage éventuel est-il pris en compte dans les calculs ?
- Les démarches administratives sont-elles effectuées par l'installateur ?
- Un système de monitoring des performances est-il prévu ?

Liste d'installateurs :

www.bruxellesenvironnement.be/photovoltaïque



C'EST DURABLE !

Le soleil est une source d'énergie inépuisable, non polluante, sans risque pour la santé. Pas besoin d'un soleil étincelant : un peu de lumière solaire suffit pour produire de l'électricité.

www.bruxellesenvironnement.be/photovoltaïque

02/775.75.75

www.apere.org

02/218.78.99

www.bruxelles-renouvelable.be

www.brugel.be

0800/97.198 (de 9h à 12h) et 02/563.02.00

INFOS



02 775 75 75
www.bruxellesenvironnement.be